

La durée et l'organisation sont adaptées aux besoins du candidat.

Objectifs de la formation

1 - Objectifs professionnels :

- ✓ Vérifier et clarifier son projet professionnel
- ✓ Appréhender l'organisation du secteur de la petite enfance
- ✓ Acquérir une culture professionnelle
- ✓ Evaluer ses qualités et compétences

2 - Objectifs pédagogiques :

- ✓ Elargir sa culture générale
- ✓ Comprendre les attentes des jurys
- ✓ Améliorer sa communication
- ✓ Acquérir les outils et méthodologies requis aux concours d'entrée en institut de formation

Contenu de la formation

1 - Préparation aux épreuves écrites d'admissibilité

- ✓ Français et méthodologies des écrits (résumé, commentaire ...)
 - ✓ Culture et actualité sanitaire et sociale

2 - Préparation aux épreuves orales d'admission

- ✓ Tests psychotechniques
- ✓ Motivations
- ✓ Culture professionnelle
- ✓ Sphère de compétences
- ✓ Techniques de communication et d'entretien
- ✓ Epreuve de groupe

Conditions d'admission aux épreuves de sélection

Être titulaire du baccalauréat ou d'un équivalent, d'un diplôme de travail social ou du secteur paramédical au moins de niveau IV, ou avoir réussi l'examen de niveau organisé par la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales. Les titulaires du DPAP, du certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance », du DEAMP ou du DEAVS peuvent y accéder, s'ils ont exercé trois ans dans la petite enfance.

 Pour toute information : E-mail : catherinedavid@palafis.com